

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

—
Garde républicaine
—

Décision n° 24520 du 6 juillet 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « orchestre – chœur de l'armée française »

NOR : IOCJ1118625S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 159204 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029382S) ;

Vu la note express n° 6042/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 18 janvier 2011,

Décide :

Article 1^{er}

Le musicien de 2^e classe dont le nom suit est promu au grade de musicien de 1^{re} classe le 1^{er} août 2011 :

Ragu Pierre	Nigend : 158 736	Numéro de livret de solde : 8 018 092
-------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Le choriste de 4^e classe dont le nom suit est promu au grade de choriste de 3^e classe le 1^{er} août 2011 :

Lilamand François	Nigend : 236 056	Numéro de livret de solde : 8 085 287
-------------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 6 juillet 2011.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
P. SCHNEIDER*